



DÉPARTEMENT DU VAR

Arrondissement de DRAGUIGNAN

MAIRIE  
DE  
LA GARDE-FREINET  
83680

Téléphone : 04 94 55 21 00  
Télécopie : 04 94 43 08 22

## Règlement

### Fait ton plus beau dessin de Noël

**Article 1 - Concours organisé par la Municipalité.**

**Article 2 - Gratuit et ouvert à tous les enfants de 3 à 10 ans habitant sur la commune de La Garde-Freinet.**

**Article 3- 3 catégories selon l'âge des enfants :**

- 1 : De 3 à 5 ans**
- 2 : De 6 à 8 ans**
- 3 : De 9 ans à 10 ans**

**Article 4 - Chaque participant ne peut présenter qu'un seul dessin.**

**Article 5 - Le dessin doit être en rapport avec le thème de Noël.**

**Article 6 - Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte ou dommage des dessins.**

**Article 7 - Un jury composé de 4 membres du Conseil Municipal sélectionnera le dessin lui paraissant être le meilleur dans chaque catégorie.**

**Article 8 - Date limite de dépôt des dessins le Jeudi 14 décembre 2023.**

**Article 9 - Le samedi 16 décembre lors du goûter des enfants place de la mairie, le Père Noël récompensera le plus beau dessin de chacune des catégories.**

**Article 10- Tous les dessins seront exposés durant le mois de janvier à la bibliothèque.**

**Article 11 - La participation à ce concours implique l'acceptation de ce règlement.**

*Protection de vos données personnelles : Les informations recueillies lors de ce concours sont utilisées exclusivement par le personnel habilité des services municipaux et les élus pour la l'organisation du concours « Fais ton plus beau dessin de Noel » de La Garde Freinet. Les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant. Les tuteurs légaux des participants, peuvent exercer ce droit, ou s'opposer au traitement informatique de ces informations en écrivant à l'adresse mail suivante : [dpo@golfesainttropez](mailto:dpo@golfesainttropez).*

*La commune de La Garde Freinet s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et dans la continuité de la loi Informatique et Libertés.*

Mairie de La Garde-Freinet, le 22/11/2024